



## Municipalité de Sainte-Béatrix

### AVIS PUBLIC

---

CONCERNANT LA DEMANDE DE  
Dérogation mineure numéro 2020-00322  
(Matricule 9417-00-6896)

---

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Gérard Cossette, Directeur général/secrétaire trésorier par intérim, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue  
à 19 heures le lundi 15 mars 2021  
au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0  
salle régulière des délibérations du Conseil municipal – *ou en vidéo-conférence (COVID-19)*  
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### Emplacement

---

1024, ave du Lac Cloutier Sud à Sainte-Béatrix  
Lot 5 962 861 Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

---

#### Objet de la dérogation :

Demande de dérogation mineure pour une nouvelle construction unifamiliale isolée dont la marge avant serait de 6,38 m au lieu de 7,6m et la marge arrière de 5,52 m au lieu de 7,6m, soit à moins de 7,6 mètres (25pi) selon le règlement #526-2012 article 4.1.1 et 4.1.5.

---

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Béatrix, le 1er jour de mars de l'an deux mille vingt et un (01.03.2021).

Gérard Cossette,  
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim

---

### Certificat de publication

Je soussigné, Gérard Cossette, directeur général/secrétaire trésorier par intérim, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le premier jour du mois de mars de l'an deux mille vingt et un (01.03.2021) entre 8h30 et 16h30.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE PREMIER JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN (01.03.2021).

Gérard Cossette,  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim